www.mairieaumetz.com

Aumetz de A à Z

Aumetz de A à Z

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

NOVEMBRE 2011 - N°149

Edito - Sommaire

Cher(e)s Aumessoises et Aumessois,

Voilà c'est la rentrée. Chacune, chacun a repris ses activités après un été, hélas, bien maussade.
L'équipe municipale n'est pas restée inactive, loin s'en faut, pendant cette trêve estivale.
Notre équipe technique a rénové une salle de classe et le bureau de la directrice à l'école primaire Marie Curie. Juste avant les vacances, la salle informatique de cette école a été modernisée avec l'installation de 10 postes informatiques tous connectés à Internet.
Du mobilier neuf a été acheté pour l'école maternelle.

Les élus ont suivi de très près l'évolution des travaux de rénovation de la salle polyvalente. Les associations peuvent dès à présent profiter d'une salle plus agréable et plus fonctionnelle.
D'autres travaux sont prévus pour cette fin d'année. Les abords de la maison de l'enfance vont être aménagés : réalisation d'un parking et réfection de la rue Paul Verlaine, assainissement des rues de Hollande, Trois Moutiers, Emile Zola et l'entrée de la Mairie.
Les élus commencent à présent à réfléchir sur le projet d'aménagement de la place de l'Hôtel de Ville.
Je vous souhaite à tous une bonne rentrée dans l'espoir bien minée hélas, que la situation économique de notre pays cesse de se dégrader.

Gilles DESTREMONT,
Maire d'AUMETZ

Nous tenons à vous présenter nos excuses concernant le retard de parutiondu bulletin. Des problèmes techniques nous ont contraints à reporter sa diffusion. Nous comptons sur votre compéhenssion et vous souhaitons un bonne lecture.

L'équipe de rédaction.

SOMMAIRE

•Sommaire , Edito.....2
•Vie municipale.....3-6
•Travaux.....7-8
•Vie associative.....9-10
•Manifestations.....11
•Etat civil - tribune libre.....12

MARIAGE DE SABRINA ET ANTHONY

Un mariage n'a rien d'exceptionnel : on s'aime, on se marie ……

Mais le samedi 28 mai, en mairie d'Aumetz, ce mariage n'avait rien d'ordinaire.

En effet, Monsieur le Maire Gilles DESTREMONT a donné une délégation à Madame Bernadette HUMBERT, conseillère municipale, afin qu'elle puisse marier son « filleul » Anthony SACCHET avec Sabrina SARTORI, et pour la suppléer dans cette fonction, en tant que secrétaire, c'est le « père » du marié, Claude SACCHET, policier municipal à Aumetz depuis plusieurs années, qui a tenu ce rôle avec beaucoup d'émotion.

De l'émotion dans la voix pour tous les 2 à la lecture des textes de loi, mais quel bonheur !!!!

Les futurs mariés étaient aussi très émus et leur « oui » a résonné dans la salle où les invités, parents et amis, se pressaient nombreux.

Félicitations et plein de bonheur !!!!!

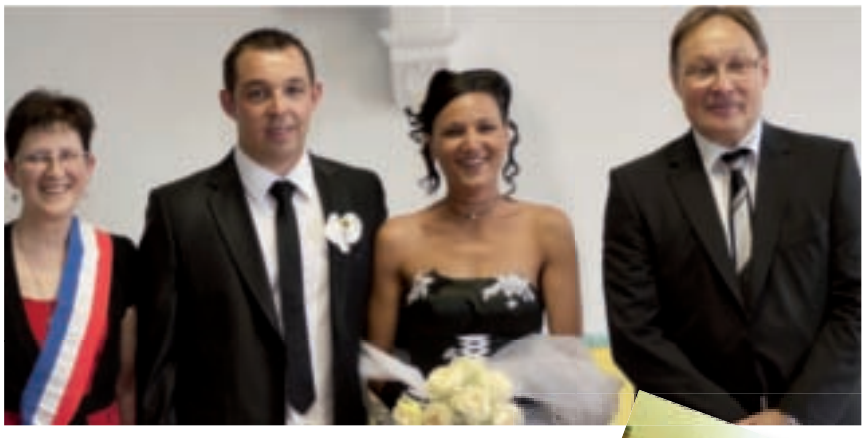

Responsable de la publication : Mr le Maire Gilles DESTREMONT
Rédaction : Mr Maurice LAURENT – Adjoint délégué à la Communication
Mr Ronald HANUS – Chargé de Communication Municipal
Impression : SOCOSPRINT sur papier PEFC / 10-31-1260

SEANCE du 20 Avril 2011

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DESTREMONT Gilles, Maire.

Etaient présents : M. DESTREMONT Gilles, Maire – Mme CRAPANZANO Laurence – Mme HUMBERT Bernadette – M. LAURENT Maurice – M. MAUJOL François – Mme OMODEI Arlette – M. PARENT Guy – M. PITUELLO Henri - Mme RENNIE Madeleine – Mme REYTER Bruna – M. REYTER Jean-Michel – Mme SPANIOL Paola – M. WEILER André
Formant la majorité des membres en exercice.
Absents ayant donné pouvoir : M. BOURGUIGNON Nicolas à M. PARENT - Mme CHARY Marie-Paule à Mme CRAPANZANO - Mme LEBRUN Marie à Mme OMODEI - M. NERI Eric à M. DESTREMONT
Absents : M. CHARY Bertrand - M. COGNOLI Jean-Baptiste
Mme HUMBERT a été élue Secrétaire de séance.

13 PRESENTS - 4 PROCURATIONS = 17 VOTANTS
Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 4 mars 2011.

INFORMATION sur l'utilisation des délégations données à Monsieur le Maire : Aucunes

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

N°2011/18 - Autorisant la garantie d'un prêt locatif social (PLS) pris par Alpha Santé auprès du Crédit Foncier de France pour la construction de l'EHPAD de 76 lits, constitutifs de logements locatifs sociaux situés à Ottange.
A l'UNANIMITE
DIT que :

La commune d'Aumetz accorde sa garantie
à hauteur de 12,40 %
à l'Association Alpha santé, 51 rue de Wendel
57701 Hayange
Pour le remboursement total de toutes les sommes dues au titre des emprunts de : 4.508.769.-€uro (quatre millions cinq cent huit mille, sept cent soixante neuf €uro), pour le PLS
Et de 1.000.000.- €uro (un million d'€uro) pour le prêt complémentair
À contracter auprès du CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.
Le prêt locatif social régi par les articles L.351-1 et suivants et R.331-1 à R.331-21 du Code de la Construction et de l'Habitation, et le prêt complémentaire sont destinés à financer :

La construction de 76 lits constitutifs de logements locatifs sociaux
Situés : Résidence du Plateau – Rue de Rumelange à OTTANGE (57840)

-Caution solidaire de La commune de Ottange
à concurrence de 50 %
-Caution solidaire de La commune de Angevillers
à concurrence de 5,90 %
-Caution solidaire de La commune de Aumetz
à concurrence de 12,40 %
-Caution solidaire de La commune de Boulange
à concurrence de 11,60 %
-Caution solidaire de La commune de Havange
à concurrence de 3,90 %
-Caution solidaire de La commune de Rochonvillers
à concurrence de 2,70 %
-Caution solidaire de La commune de Tressange
à concurrence de 13,50 %

AUTORISE Monsieur le Maire, représentant de la Commune d'Aumetz, à signer le contrat accordant la garantie de : La Commune de Aumetz à l'Organisme Emprunteur en application de la présente délibération.

N° 2011/19 – A l'UNANIMITE
APPROUVE le retrait des communes de LONGWY, CUTRY, CHAMBLEY BUSSIERES et l'adhésion des communes d'ELZANGE et METZERESCHE au SIVU « fourrière de Jolibois » à Moineville.

N°2011/20 - A l'UNANIMITE
DONNE un avis favorable à la rétrocession à raison de 100 € l'are à Monsieur SCHROEDER Cédrik de la parcelle cadastrée n° 367, soit un montant de 106 € pour les 106 m² concernés.DONNE un avis favorable à la rétrocession à raison de 100 € l'are à l'EURL JF IMO représentée par Monsieur FRIIO Jean de la parcelle cadastrée n° 366, soit un montant de 26 € pour les 26 m² concernés.
DONNE un avis favorable à la rétrocession à raison de 100 € l'are à l'EURL JF IMO représentée par Monsieur FRIIO Jean d'une partie de la parcelle cadastrée n° 364, soit un montant de 37 € pour les 37 m² concernés.
DONNE un avis favorable à l'acquisition à raison de 100 € l'are par la Commune d'une partie de la parcelle cadastrée n° 359 appartenant à l'EURL JF IMO représentée par Monsieur FRIIO Jean, soit un montant de 4 € pour les 4 m² concernés.
DIT que cette somme de 4 € viendra en déduction du prix à payer par l'EURL JF IMO représentée par Monsieur FRIIO, à la Commune, pour l'acquisition des parcelles n° 364 et 366.
DIT que les frais d'arpentage du géomètre seront répartis entre les intéressés en fonction du nombre de parcelles vendues à chacun, à savoir un montant de 221,26 € pour Monsieur SCHROEDER et un montant de 442,52 € pour l'EURL JF IMO représentée par Monsieur FRIIO.
DIT que l'EURL JF IMO représentée par Monsieur FRIIO supportera également les frais de géomètre pour la division de la parcelle n° 364.

N°2011/21 - À 15 voix POUR et 2 voix d'ABSTENTION (Mme CHARY et M. MAUJOL)
DECLARE que le compte de gestion 2010 de la commune, établi par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part PREND ACTE du compte de gestion M14 du receveur pour l'exercice 2010 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif M14 du Maire pour le même exercice.

N°2011/22 - À 15 voix POUR et 2 voix d'ABSTENTION (Mme CHARY et M. MAUJOL)
ADOPTE le compte administratif M14 de l'exercice 2010, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

N°2011/23 – A 15 voix POUR et 2 voix d'ABSTENTION (Mme CHARY et M. MAUJOL)
DECLARE que le compte de gestion 2010 du budget d'assainissement (M4), établi par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part
PREND ACTE du Compte de Gestion M4 du receveur pour l'exercice 2010 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif M4 du Maire pour le même exercice.

N°2011/24 - A 15 voix POUR et 2 voix d'ABSTENTION (Mme CHARY et M. MAUJOL)
ADOPTE le compte administratif M4 de l'exercice 2010, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

N°2011/25 - À 15 voix POUR et 2 voix d'ABSTENTION (Mme CHARY et M. MAUJOL)
DECLARE que le compte de gestion 2010 du budget lotissement « carreau de la Mine 3 », établi par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part
PREND ACTE du Compte de Gestion du lotissement du receveur pour l'exercice 2010 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif du lotissement du Maire pour le même exercice.

N°2011/26 - À 15 voix POUR et 2 voix d'ABSTENTION (Mme CHARY et M. MAUJOL)
ADOPTE le compte administratif du lotissement « carreau de la mine 3 » de l'exercice 2010, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

N°2011/27 - À 15 voix POUR et 2 voix d'ABSTENTION (Mme CHARY et M. MAUJOL)
DECIDE d'affecter au compte 1068 en investissement, la somme de
205.093,38 €

N°2011/28 - À L'UNANIMITÉ
DECIDE de fixer à titre prévisionnel à 487.275,00 € le montant des impôts directs locaux à percevoir pour l'exercice 2011. DECIDE en conséquence de ne pas augmenter les taux d'impositions et de les maintenir à leurs niveaux de 2010, soit :

* 13,16 % pour la taxe d'habitation.
* 16,23 % pour le foncier bâti.
* 89,80 % pour le foncier non-bâti.

N°2011/29 - À 16 voix POUR et 1 voix d'ABSTENTION (M. MAUJOL)
DIT que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement des subventions aux associations figureront au Budget Primitif 2011, chapitre 65, article 6574, pour un montant de 58.196,00 €.
RAPPELLE que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur un compte ouvert au nom de l'association.
INDIQUE que le tableau de versement des subventions aux associations est annexé au BP 2011 (dont copie annexée à la présente délibération), conformément aux dispositions de la loi n° 92-125 relatives à l'administration territoriale de la République du 6 février 1992.
PRECISE que les subventions seront versées en intégralité pour toutes les associations exceptées :
- CONSEIL DE FABRIQUE = en fin d'année
- AMONFERLOR = la moitié en début d'année, le solde sur présentation des pièces demandées
- TENNIS CLUB AUMETZ = la moitié en début d'année, le solde sur présentation des pièces demandées

N°2011/30 - À 15 voix POUR et 2 voix d'ABSTENTION (Mme CHARY et M. MAUJOL)
ADOPTE par chapitre pour la section de fonctionnement, et par chapitre (avec opération pour information) pour la section d'investissement, le Budget Primitif de l'exercice 2011, tel qu'il est annexé à la présente délibération et équilibré comme suit :

En section de fonctionnement :
Dépenses 2.368.057,18 €
Recettes 2.368.057,18 €

En section d'investissement :
Dépenses 2.297.602,73 €
Recettes 2.297.602,73 €

N°2011/31 - À 15 voix POUR et 2 voix d'ABSTENTION (Mme CHARY et M. MAUJOL)
DECIDE d'affecter au compte 1068 en investissement, la somme de 90.000,00 €
DECIDE de reporter à nouveau en section de fonctionnement la somme de 15.742,86 €.
DONNE au Maire pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2011/32 - A l'UNANIMITE
DECIDE de fixer à 0,50 € le montant de la taxe d'assainissement à percevoir pour l'exercice 2011.

N°2011/33 - À 15 voix POUR et 2 voix d'ABSTENTION (M. MAUJOL – Mme CHARY)
ADOPTE par chapitre pour la section d'exploitation, et par chapitre pour la section d'investissement, le Budget Primitif assainissement de l'exercice 2011, tel qu'il est annexé à la présente délibération et équilibré comme suit :

En section d'exploitation :
Dépenses 80.249,86 €
Recettes 80.249,86 €

En section d'investissement :
Dépenses 372.499,86€
Recettes 372.499,86€

N°2011/34 - À 15 voix POUR et 2 voix d'ABSTENTION (M. MAUJOL – Mme CHARY)
DIT que le déficit de 2 750,80 €, sera reporté en section de fonctionnement (dépenses), ligne 002 « résultat d'exploitation reporté ».

N°2011/35 - À 15 voix POUR et 2 voix d'ABSTENTION (M. MAUJOL – Mme CHARY)
ADOPTE par chapitre pour la section de fonctionnement, et par chapitre pour la section d'investissement, le Budget Primitif de l'exercice 2011, tel qu'il est annexé à la présente délibération et équilibré comme suit :

En section de fonctionnement :
Dépenses 1.400.000,00 €
Recettes 1.400.000,00 €

En section d'investissement :
Dépenses 450.000,00 €
Recettes 450.000,00 €

N°2011/36 - A L'UNANIMITE
DECIDE de fixer entre 5 et 50 € le montant de la participation pour les sorties exceptionnelles à destination des enfants multi-accueil.
DIT que le montant sera modulé dans cette fourchette en fonction du coût réel de la sortie.
DIT que les bons d'aide aux temps libres ne seront pas acceptés pour les sorties exceptionnelles.
DIT que les sommes seront encaissées immédiatement, dès l'inscription et à chaque renouvellement, par le biais de la régie de recettes « périscolaire » du multi-accueil « les Chrysalides ».DIT que les inscriptions ne seront pas prises en compte (centre de loisirs ou sorties) dans le cas contraire.

N°2011/37 - .À L'UNANIMITE
AUTORISE la prise en charge des frais de déplacements des maires, adjoints et conseillers municipaux.
AUTORISE la prise en charge des frais de bus avec chauffeur et éventuels frais annexes (repas et logement du chauffeur)
.**AUTORISE** la prise en charge d'une assurance pour les bénévoles participants aux différents séjours sur la durée des dits séjours.

N°2011/38 – À L'UNANIMITE
SOLLICITE l'aide forfaitaire de 1500 € à destination des bibliothèques des communes de moins de 3000 habitants.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.
S'ENGAGE à porter cette subvention au budget communal et à acquérir les ouvrages au titre communal.

N°2011/39 - À L'UNANIMITE
SOLLICITE une subvention auprès du Ministère de l'Intérieur, pour financer l'opération suivante :
Rénovation du 1er étage du multi-accueil (accès de secours / PMR)

APPROUVE le plan de financement suivant :

Montant prévisionnel HT des travaux : 34 555,00 €

Subvention exceptionnelle (Ministère de l'Intérieur) = 5 000,00 €
Subvention Conseil Régional 30 % = 10 366,50 €
Part communale = 19 188,50 €

DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer les conventions concernant ces financements et tous les documents y afférents.

N°2011/40 - À L'UNANIMITE
SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Régional, pour financer l'opération suivante :

Rénovation du 1er étage du multi-accueil (accès de secours / PMR)

APPROUVE le plan de financement suivant :

Montant prévisionnel HT des travaux : 34 555,00 €

Subvention exceptionnelle (Ministère de l'Intérieur) 5 000,00 €

Subvention Conseil Régional 30 % = 10 366,50 €
Part communale = 19 188,50 €

DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer les conventions concernant ces financements et tous les documents y afférents.

N°2011/41 - À L'UNANIMITE
AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du CONSEIL REGIONAL au titre du Fonds de Soutien aux Communes Minières pour les travaux à effectuer sur l'entrée de la Mairie.
INDIQUE le plan de financement prévisionnel suivant :

Rénovation de l'Hôtel de Ville
Montant prévisionnel HT des travaux : 105 272,50 €

Subvention DETR 25 % = 26 318,13 €
Subvention exceptionnelle (Ministère de l'Intérieur) = 5 000,00 €
Subvention Conseil Régional 30 % = 31 581,75 €
Part communale (environ 40 %) = 42 372,62 €

DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer les conventions concernant ces financements et tous les documents y afférents.

N°2011/42 - À 16 voix POUR et 1 voix CONTRE (Mme CRAPANZANO)
DECIDE de fixer à compter du 1er mai 2011, le montant des loyers des logements appartenant à la commune d'Aumetz, de la façon suivante (+ ou – 0,80 %) :

42 rue Maréchal Foch
F3 302.95 €
F4 344.50 €
F4+ 368.45 €
44 rue Maréchal Foch
F2 125.00 €
Garages 25.15 €

AUTORISE la remise d'un ou plusieurs loyers lors de l'entrée dans un logement, contre des travaux de remise en état des locaux au moment de la location des lieux.

N°2011/43 - À l'UNANIMITE
AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement à intervenir avec la CAF pour le multi-accueil « les Chrysalides », ainsi que tous documents liés à cette prestation.

N°2011/44 - À L'UNANIMITE
AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la CC-PHVA, la convention ci-annexée relative au balayage de la voirie communale par la commune avec ses propres moyens, en plus de celui assuré par la CCPHVA, en contrepartie du remboursement du coût supporté par la commune - coût salarial et frais divers (sur présentation d'un état établi par la commune).
DIT que le balayage devra avoir lieu en alternance : une fois avant le 15 et 1 fois après le 15 (pour les rues en stationnement alternées)

N°2011/45 - À l'UNANIMITE
DIT que les tarifs de location des salles communales sont les suivantes à compter du 1er MAI 2011 :

Salle Polyvalente

- Location pour les habitants d'Aumetz jusqu'à 300 personnes..... 300,00 €

-au-delà de 300 personnes..... 400,00 €

- Location pour les associations d'Aumetz
* frais de gestion si la salle est gratuite..... 80,00 €

- Location pour les extérieurs à Aumetz (privés et associations) * jusqu'à 300 personnes..... 600,00 €

* au-delà de 300 personnes..... ... 630,00 €

Salle de l'Ancien Temple
- Location pour les habitants d'Aumetz 130,00€
-Location pour les associations d'Aumetz 70,00 €
- Location pour les extérieurs à Aumetz (privés et associations) 200,00 €
- Location pour évènements exceptionnels (décès, goûters,..) 70,00 €

N°2011/46 - À L'UNANIMITE
AUTORISE les catégories de dépenses suivantes sur l'article 6232 et fixe les montants annuels maximum pour chaque type de dépenses :

-Dépenses liées à la fête de la musique, aux vœux du Maire, réception des nouveaux arrivants, nettoyage de printemps, cérémonies officielles, fêtes des mères, 14 juillet, marche populaire, réception des instituteurs, brioches de l'amitié, téléthon, commémoration des différentes guerres, départs à la retraite, remise de médailles, jeux intervillages, festival du film Italien de Villerupt : 7000 €
-Feu d'artifice : 3500 €
-Spectacles divers à l'occasion de manifestations locales (pièces de théâtres, location de films…) : 3000 €
-Fleurs, plantes : 1000 €
Confiserie diverses (fête de la St Nicolas, fête des écoles…) : 2000 €
Alcools, vins, sirupeux, boissons diverses : 2000 €
Billetterie Musées, spectacles, divers : 1000 €
Location d'exposition : 1000 €
Repas : 1000 €
Moyens de transports (bus, train,…) : 1500 €
Bons cadeaux : 1000 €

Questions diverses :

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est close à 22 h 00
Dossier complet à consulter en mairie

SEANCE du 17 juin 2011

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DESTREMONT Gilles, Maire.

Etaient présents : M. DESTREMONT Gilles, Maire – Mme CHARY Marie-Paule – M. LAURENT Maurice – Mme LEBRUN Marie – Mme OMODEI Arlette – M. PARENT Guy – M. PITUELLO Henri - Mme RENNIE Madeleine – Mme REYTER Bruna – M. REYTER Jean-Michel — M. WEILER André
Formant la majorité des membres en exercice.
Absents ayant donné pouvoir : M. BOURGUIGNON Nicolas à M. WEILER - Mme CRAPANZANO Laurence à Mme CHARY -
Absents : M. CHARY Bertrand - M. COGNOLI Jean-Baptiste - Mme HUMBERT Bernadette à Mme OMODEI - M. MAUJOL François – M. NERI Eric à M. DESTREMONT - Mme SPANIOL Paola à Mme RENNIE.
M. LAURENT a été élu Secrétaire de séance.

11 PRESENTS - 5 PROCURATIONS = 16 VOTANTS
Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 20 avril 2011.

INFORMATION sur l'utilisation des délégations données à Monsieur le Maire :

-Décision n°2011/48 : autorisant la signature du MAPA (SPS + contrôle technique de la salle polyvalente) avec QUALICONSULT
-Décision n° 2011/49 : autorisant la signature du MAPA avec la société CLARY NET SERVICES pour le nettoyage des divers bâtiments communaux
-Décision n° 2011/50 : autorisant la signature du contrat de location d'un terrain communal avec M. PHILIPPE-MOUREY, exploitant forestier
-Décision n° 2011-51 : autorisant la signature du MAPA avec ACCUS ORIENTIS pour la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation de la Maison de l'Enfance (toiture, accès PMR, parking)
-Décision n° 2011-52 : autorisant la signature du MAPA de travaux pour la réhabilitation de la toiture du multi-accueil

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

N°2011/53 - A l'UNANIMITE
AUTORISE l'adhésion des communes de Hombourg-Budange et de Metzervisse.

N° 2011/54 – A l'UNANIMITE
AUTORISE l'adhésion de la Commune d'Escherange – Molvante à la section Eau du SEAFF.

N°2011/55 - A l'UNANIMITE
AUTORISE la signature de la convention n° 2 ci-annexée, pour la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) à intervenir avec l'AGAPE, et de tous documents y afférents et en découlant.
AUTORISE la signature d'un éventuel avenant à la convention n° 2 pour la révision du PLU à l'issue du délai de réalisation (18 mois) prévu à l'article 10 de la convention susvisée, si la mission n'était pas aboutie à ce terme.

N°2011/56 - Souhaitant l'accueil des Communes de Crusnes et d'Errouville au sein de la CCPHVA.

La loi du 16 décembre 2010 portant réforme des Collectivités Territoriales, demande à chaque Préfet d'élaborer avant le 31 décembre 2011, en étroite concertation avec les Elus Locaux, de présenter un schéma de la coopération intercommunale.

Le Préfet de Moselle, suite à la réunion de la commission départementale, préconise le statut quo pour les arrondissements de Thionville. Il n'a en outre pas pris en compte les souhaits d'adhésion des Communes de Crusnes et Errouville à la CCPHVA.

Le Préfet de Meurthe et Moselle préconise le regroupement de la communauté de communes du pays Audunois avec celle du bassin de Landres, sans Bouligny (55). Il préconise également qu'à terme, Briey, Le Jarnisy et les deux communautés de communes ci-dessus, passent en une grande entité. Il exclut de rattacher Crusnes et Errouville à la CCPHVA.

Devant ce constat, les Communes de Crusnes et Errouville souhaitent toujours adhérer à la CCPHVA qui correspond plus à leur zone de vie que le pays de Briey.

À L'UNANIMITE
SOUHAITE pouvoir accueillir au sein de la CCPHVA les Communes de Crusnes et d'Errouville.
SOUHAITE que toute commune qui en ferait la demande, puisse être accueillie au sein de la CCPHVA.

N°2011/57 - A 15 Voix POUR et 1 Voix CONTRE (M. PITUELLO)
DECIDE la création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe titulaire.

Questions diverses :

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est close à 21 h 30
Dossier complet à consulter en Mairie.

Les personnes désirant façonner du bois de chauffage peuvent s'inscrirent en Mairie tout au long de l'année.
Le prix du stère est fixé à 9.00€.
Il est rappelé que la revente du bois de chauffage est interdite et que ce bois de chauffage est exclusivement destiné aux habitants d'Aumetz.

APPROVISIONNEMENT GROUPE DE FUEL DOMESTIQUE

Renouvellement à l'approvisionnement groupé pour la fourniture de fuel domestique pour l'ensemble de la localité.
Dans ce cadre, les personnes désirant s'approvisionner en fuel sont priées de s'inscrire en mairie pour bénéficier d'un tarif avantageux en fonction de la demande. Il serait souhaitable de commander un minimum de 20 000 litres.
Il est évident que le coût est en fonction du marché à la date de la négociation avec le prestataire.

Les modalités de paiement se feront directement avec le prestataire retenu. Les règlements par carte bancaire, espèces ou chèques sont acceptés (possibilité d'effectuer 2 chèques).

Toutes les personnes intéressées sont priées de se présenter en mairie afin de s'inscrire.
Aucune demande ne sera prise par téléphone.

Date de limite d'inscription : Se renseigner en mairie

Incivilités

De plus en plus d'objets divers et variés, souvent pas très ragoûtants, sont jetés dans les bennes vertes réservées aux déchets d'origine végétale.
Cette situation entraîne un surplus de travail pour l'équipe technique municipale qui est obligée tous les matins de faire un tri qui n'aurait pas lieu d'être si chaque citoyen respectait les consignes.
Ce surplus de travail entraîne un coût pour la collectivité.
La municipalité se réserve le droit de retirer ces bennes si cette pratique venait à perdurer.
Vous avez le droit de jeter dans ces bennes tous les débris d'origine végétale sans sac plastique et rien d'autre.
Nous demandons à chacun de faire un effort et de respecter les consignes de tri.

Chasse de BURE & HUNOLSTEIN

Lire en Fête…à Aumetz !

Un évènement à Aumetz : le prêt de liseuses électroniques à la médiathèque !

Venez essayer une liseuse électronique !

A partir d'octobre, pour le lancement de « Lire en Fête… partout en Moselle », les adhérents adultes de la médiathèque Antoine de Saint Exupéry pourront désormais emprunter des liseuses électroniques.
Une liseuse, kézako ? Pour faire simple, il s'agit d'un appareil autonome doté d'un écran, d'une capacité de stockage et de boutons de navigation, le tout animé par un système d'exploitation basique. Leur rôle principal : afficher du texte. Leur intérêt : pouvoir contenir des milliers de livres électroniques dans un gabarit plus ou moins de « tablette de chocolat ».
Ces appareils possèdent une spécificité bien particulière : la technologie d'affichage à l'encre électronique. Le système présente de multiples avantages. Déjà, l'encre électronique ne nécessite pas de rétro-éclairage. Le fond est plus ou moins blanc, l'écriture plus ou moins noire, et c'est la lumière ambiante qui va créer le contraste. Pour lire dans le noir, il faut donc une source d'éclairage externe, comme avec un vrai livre ; il n'y a donc pas de fatigue oculaire !
La médiathèque d'Aumetz s'est dotée de deux de ces liseuses.
200 auteurs et près de 1500 livres électroniques ont été téléchargés sur la liseuse. Jusqu'à présent, un fonds d'œuvres classiques est installé dans le couloir de la médiathèque. Un fonds peu important constitué de livres au format de poche, d'anthologies ou de livres reliés, ne répondant pas aux demandes du public. Ce fonds est pour l'essentiel peu visible, pas accessible et dans son ensemble peu attractif.
Progressivement, les livres numériques prêtés sur les liseuses, sont destinés à compléter ce fonds.

Modalités de prêt :
-Signer la charte de prêt
-Offre valable pour les abonnés adultes en cours de validité.
-Les utilisateurs s'engagent en revanche à rembourser le prix de l'appareil en cas de perte, de vol ou de casse.
Durée du prêt :
-24 jours
-Réservables à la médiathèque.

Le prêt de liseuse électronique est un service complémentaire proposé par la médiathèque et ne remplace pas le prêt de livres papier classique !

Atelier d'initiation à la calligraphie et ornementation de lettrines

Animé par Betty Klein, cet atelier s'est adressé à tout le monde sur réservation (à partir de 8 ans).
La séance s'est déroulée au foyer des anciens (sous la médiathèque).

Le dimanche 16 octobre à 14h en présence du Maire, de Mme Reyter Bruna, de nombreux enfants et parents.

Spectacle de contes « Sac à malices, sac à délices »

Après l'atelier calligraphie animé par Betty,

le spectacle
« Sac à malices, sac à délices »
(contes facétieux, bestiaire médiéval à rire et à rêver),a été animé par Mireille, ce spectacle s'adressait à un public familial
(enfants à partir de 4 ans)

Le dimanche 16 octobre à 17 h à la médiathèque.

Exposition culturelle, pédagogique et artisanale « Au cœur de l'Afrique noire »

Du 14 au 27 novembre à la médiathèque
*20 panneaux d'information (le berceau de l'humanité, Afrique occidentale, centrale, orientale, australe,Madagascar, la faune et la flore africaine, les vieilles civilisations, l'esclavage, la colonisation, l'Afrique du sud, les différentes ethnies, Afrique et renaissance, solidarité et hospitalité, rites et religions, l'enfant dans la société africaine, le peuple Massaï, la longue histoire des Pygmées, les griots, la musique africaine, l'art africain etc…)
Les textes sont à plusieurs niveaux de lecture, animés par de nombreuses photographies et des cartes de situation. Un résumé « enfant » sur chaque panneau permet aux plus jeunes d'accéder à toutes les informations. Des textes d'auteurs locaux (poèmes, citations, proverbes d'écrivains, scientifiques, philosophes…)
*présentation d'un film pour illustrer les thèmes développés dans les panneaux
*une ambiance musicale : rythmes, chants et danses traditionnelles d'Afrique
* les œuvres d'art populaire proposées à la vente (bijoux, instruments de musique, sculptures, objets en pierre et en bois, batiks africains de différentes ethnies etc…

Les « Insolivres 2011 » à Aumetz

Quel beau succès cette année encore pour le chap. IV des Insolivres !
Le thème étant « Le conte là où vous ne l'attendez pas », en partenariat avec les bibliothèques de la Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette, nous avons bien évidemment proposé au public des animations contées dans des endroits insolites de la commune :

Le 9 juin 2011 : Caroline SIRE

A 14 h sous le chevalement du Musée de la mine d'Aumetz : Accueil d'une classe de 5ème accompagnée de leur professeur d'anglais M. Christian KLESPER - 28 élèves et un groupe de 11 adultes d'une association de réinsertion. Une ambiance fantastique et un décor naturel exceptionnel. Il y avait du vent ce jour là et cela donnait à cette séance de contes en plein air, une toute autre dimension. Les jeunes sont repartis de très bonne humeur et certains d'entre eux sont revenus le soir même au cabaret irlandais.

A 20h dans la cafétéria du Musée de la Mine d'Aumetz : un cabaret irlandais
La petite salle était pleine, 68 personnes (ados, adultes et même quelques enfants). Public familial. Soirée réussie…des contes, des chants, du rire, de la poésie…une bonne recette pour passer une bonne soirée.
Il y avait une ambiance particulière dans ce lieu de mémoire du travail des hommes et tout le monde a apprécié. Le retour, les jours suivants, était plus que positif.

Le 15 juin 2011 : Agnès DESCHAMPS

A 10h dans la salle du foyer des Anciens :
Un petit spectacle « 1, 2,3 dans ce livre là ! » s'adressant aux plus petits.
14 enfants présents qui ont apprécié les comptines et les petites histoires liées à chaque format de livres.

A 15h une belle balade contée dans les rues du village : une bonne soixantaine de personnes (enfants et adultes)…au cours de la balade, les gens qui se promenaient se raccrochaient au groupe déjà constitué…des contes de tendresse, d'humour et des devinettes…bref un franc succès pour cette promenade contée !

Bilan positif pour les « Insolivres » chap. IV à AUMETZ !

LOISIRS ET JEUX POUR LA JEUNESSE

Après avoir réalisé le parc pour jeunes enfants (jusqu'à 8 ans) derrière la Mairie, qui connait d'ailleurs un formidable succès et par la même quelques incivilités, les investissements dans ce secteur ont continué.

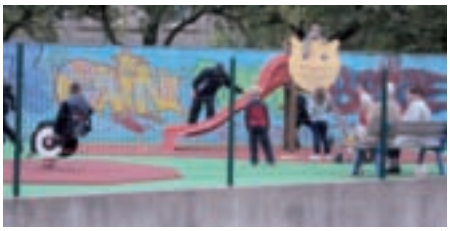

La réalisation sur la Place Amilcar Zannoni (devant le collège Lionel Terray) d'un city stade et d'une aire de skate-board, ainsi que les aménagements de l'extérieur sont opérationnels.

La libération de l'ancien city stade a permis la fermeture de ce lieu conservé et mis à disposition des 10 classes de nos écoles maternelles et primaires. Pour les années à venir, il faudra réaménager l'ensemble de cet espace, certainement après 2014.

La montée en puissance du périscolaire a permis la mise en place d'activités annexes (devoirs, lecture, jeux etc.) pendant les périodes scolaires. La mise en place de centres aérés est une réussite durant les vacances scolaires. Les activités ponctuelles (cinéma, patinoire etc.) connaissent aussi un fort succès.

Une partie de la place de Bournand a été utilisée pour la réalisation d'un second parc pour jeunes enfants. Il est opérationnel depuis fin août. Ce lieu a été retenu pour l'ombre que procurent les arbres dans cet endroit. Il est rappelé que dans ces lieux, il est interdit de faire du vélo, d'y introduire les chiens, de fumer. Nous invitons par la même occasion les parents à conserver dans un état optimum ce lieu, pour le bien être de vos enfants.

LES BATIMENTS PUBLICS

La Mairie

Après avoir rénové l'ensemble de l'intérieur de la Mairie, la pose d'une nouvelle toiture et d'un ascenseur en 2009 et 2010, la rénovation des

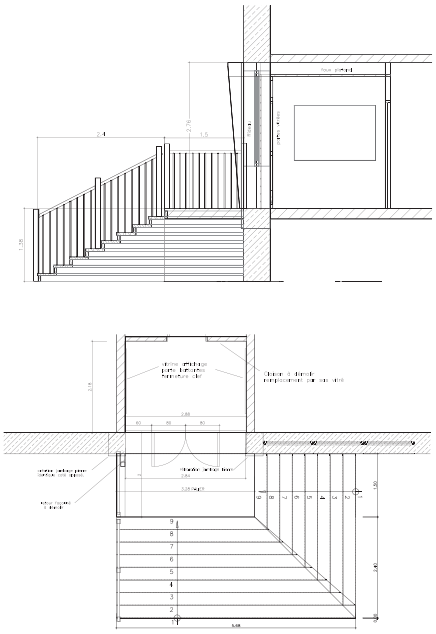

escaliers et la mise en peinture du bâtiment débuteront à l'automne. Ce chantier pourrait être terminé pour la fin de l'année si les conditions météorologiques le permettre.

L'école maternelle

Les vacances scolaires, comme toutes les années, sont le moment idéal pour la réalisation des travaux et aménagement des bâtiments. Les plus importants travaux ont consisté en la réalisation d'un nouveau parquet dans les deux salles de classes EST de l'école ainsi que du couloir et du local à matériels.

Le sol de la salle de jeux a été rénové par le remplacement de toutes les dalles de gerflex qui présentaient des anomalies. Après l'hiver 2010/2011, fort neigeux, les chenaux ont fortement soufferts, ils ont donc été remplacés.

L'achat de mobiliers pour l'aménagement de deux classes complètes, donne la possibilité, si cela est décidé par l'académie, de créer une 4ème classe (Objectif : plus de 100 enfants)

Ecole primaire

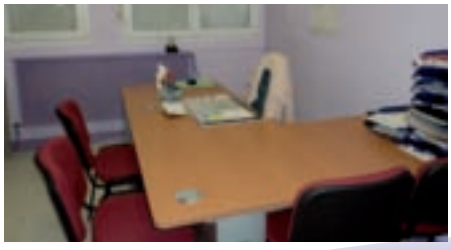

Là aussi, comme tous les ans, les vacances ont permis la rénovation et l'aménagement du bâtiment. L'équipe technique a réalisé la peinture du bureau de la directrice et une salle de classe a été repeinte par une entreprise. La création de placards sur mesure dans ces deux pièces a été réalisée par la menuiserie THIES d'Aumetz.
Nous passerons sous silence les menus et habituels petits travaux de rénovation et d'entretien courant.

La Poste

La poste, durant cet été, a été totalement rénovée. Les locaux sont plus gais et plus accueillants pour de meilleures conditions de travail du personnel et un accueil plus convivial du public.

La municipalité va relooker son aspect extérieur pour que celui-ci soit au niveau de l'intérieur. Début des travaux prévu à partir de la mi-octobre 2011 et les finitions vers le 30 octobre 2011.

Nous rappelons que l'étage, anciennement occupé par la Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette est disponible à la location. Une surface de 200 m² et l'aménagement possible des combles (200m²) en font un lieu idéal pour l'installation de bureaux.

Pour les étages de la poste, tous renseignements et contacts peuvent être pris en Mairie.

La salle polyvalente

La rénovation totale de cette salle, dont la fin des travaux était prévue pour le 30 septembre 2011, fera l'objet d'un article détaillé lors du prochain numéro.

TRAVAUX A L'ANCIENNE ECOLE DES GARÇONS

Maison de l'enfance et des associations

Si la réhabilitation de la totalité du rez-de-chaussée de l'ancienne école des garçons est terminée depuis 2010 à la satisfaction générale, il reste à faire des restaurations complémentaires. Pour mémoire, la maison de l'enfance a été

réalisée pour 470 000€ dont 90% de subventions.

Jeux extérieurs

La couverture des jeux extérieurs sera réalisée dans le courant de l'année 2012.

Le printemps a vu cet immeuble se parer d'un nouveau look avec le traitement de toutes les façades du bâtiment.

L'été a permis de rénover l'ensemble de la toiture par la pose d'un bac acier sur la toiture existante permettant ainsi de doubler l'étanchéité et de réduire la déperdition énergétique du bâtiment.

L'automne verra la réalisation des abords de ce lieu.

Un parking, deux passage sécurisés, la réfection des trottoirs et routes autour du bâtiment. Le début des travaux est prévu pour le 15 octobre 2011.
Ces trois chantiers ont pour objectif un coût de 170 000€, financé par 90 000€ de subventions, DGE, CAF, Amendes de police et par la commune pour la somme de 60 000€.

Dans cet immeuble, l'automne verra la première phase de la maison des associations se réaliser par l'accès à l'étage avec la pose d'un ascenseur extérieur et la réalisation des sanitaires.
2012 verra l'aménagement des salles et bureaux pour nos associations.
2013 sera consacré à l'aménagement de 3 appartements dans l'espace réservé anciennement au directeur de l'école et dans les combles.

Adieu Achille

Achille ANGELI nous a quitté le 02 juin 2011…
N'oublions pas qu'il a été le fondateur de l'Amicale des Anciens Combattants en Afrique du Nord en 1972, amicale toujours en place à l'heure actuelle.
N'oublions pas qu'il est à l'origine, en collaboration avec la municipalité, de la stèle et de la place andré TRIDANT - Robert MARQUIS inaugurées le 13 septembre 1997.
Merci Achille pour tout ce que tu a fait et donné sur le plan local et départemental, à la cause du monde combattant.
La section d'Aumetz est très reconnaissante pour tout le travail que tu as accompli.
Repose en paix nous ne t'oublierons pas.
Le Comité

LE BENEVOLAT A L'HONNEUR

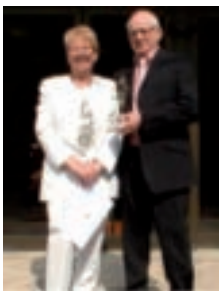

M. et Mme. DALFOVO

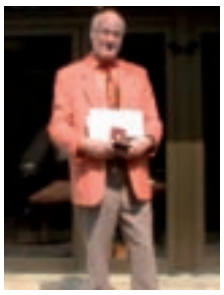

Michel LIBOLT

L'Association d'Encouragement aux Bénévoles Méritants (AEBM) a pour but d'encourager et de récompenser les actions des bénévoles dans tous les domaines touchant la société. Dans ce cadre deux bénévoles, MM. DALVOFO et LIBOLT ont été honorés de part leur engagement au service du public.
Michel LIBOLT a reçu la médaille d'argent pour les années aux services des associations et depuis deux ans, il est secrétaire au comité de fêtes.
Disponible, il participe activement aux préparatifs des festivités et manifestations associatives.
Artiste mosaïste, il présente ses créations lors d'expositions locales.
Bruno DALFOVO, figure emblématique de notre commune, recense une cinquantaine d'années de bénévolat et de vie associative.
- joueur et dirigeant de USA section foot (1970-1982) et médaillé de la ligue de Lorraine,
- membre du Comité des fêtes, il a occupé durant des années les postes de président et vi-président, poste qu'il occupe actuellement,
- un des artisans du jumelage avec nos amis de TROIS MOUTIERS
- membre de l'association avicole de FONTOY
- annonceur aux travers des panneaux publicitaires, des nombreuses manifestations associatives et communales organisées dans notre commune

Titulaire du Zénith d'Or de l'AEBM, c'est avec un grand honneur que le président de l'association lui a remis le Bronze de la Reconnaissance
Honneur a également était fait à toutes celles et ceux qui dans l'ombre permettent à tous ces bénévoles
de passer de nombreuses heures en dehors de leur famille.

BASKET CLUB AUMETZ

Suite à l'assemblée générale du Basket Club Aumetz qui s'est tenue le 18 juin 2011, un nouveau comité directeur a été élu au sein du club. Il se compose des personnes suivantes :

Mr CATAUDELLA Cyrille : président
Mr HANUS Jean Luc : trésorier
Mme WAMPACH Sandrine : secrétaire

Et de nombreux autres membres :
Mr GARCIA Emmanuel
Melle GARCIA Cyrielle
Melle WAMPACH Mélissa
Mr SCALIA Jacques
Mr FEDI Jean Marie
Mr BETTIOL Loïc

La saison 2011-2012 a commencé !!!!
Cependant, nous vous invitons tous à nous rejoindre dès le début de la saison !!!!
Pour toutes informations ou renseignements complémentaires, merci de contacter
Sandrine WAMPACH au 06 63 81 84 23
Ou Cyrille CATAUDELLA au 06 82 90 74 20

De plus, une nouvelle équipe débutante de la catégorie minime est en pleine composition pour le début de la saison et il lui manque encore quelques jeunes pour arrondir son effectif. Si tu as 13 ou 14 ans (année de naissance : 1997 et 1998), que tu sois débutant ou confirmé, cette nouvelle équipe sera heureuse de te compter parmi ses futurs joueurs !!!

COMITÉ des FÊTES d'AUMETZ

Plus de 30 ans de vie locale !

Actuellement le comité se porte très bien avec une trésorerie saine tenue par notre ami Aldo COMMODI

Cette année encore, très grand succès concernant notre brocante et pour notre ville, doucement mais sûrement elle devient une des plus belle de Moselle

150 exposants cette année, avec un grand esprit populaire et bien sûr avec les félicitations de ceux-ci pour notre accueil à AUMETZ.

Toute cette vie serait impossible à réaliser sans le soutien et la collaboration de notre municipalité (locaux de rangement des matériaux divers, prêt de la salle polyvalente, tirage de toutes les invitations…), sans oublier le soutien des associations locales de notre ville.

Le comité vient d'investir la somme de 9000 euros pour l'achat de bâches d'habillage de stand et d'une tireuse à bière.Du matériel divers viendra dans les mois à venir.

Toutes ces acquisitions sont et seront à dispositions des associations locales.

Le président Jean Marie SCHROEDER peut compter sur un bon groupe d'amoureux d'AUMETZ, la preuve : belle récompense pour notre ancien président Bruno DALFOVO, récipiendaire du trop des bénévoles de France : « 50 années de bénévolat « et toujours membre du comité.

Le comité des fêtes lance un appel à toutes les personnes intéressées pour venir le rejoindre afin de concrétiser nos futurs projets sur la ville d'AUMETZ.

A.T. S. O.

I – Concert Sloferchar – 40 ans du chœur hommes A.T. S. O. – 85 ans de l'A.T. S. O. - 20 ans de l'indépendance de la Slovénie :

Le dimanche 17 avril, l'A. T. S. O., la Municipalité d'Aumetz, le Conseiller général M. Jacky Aliventi ont eu l'honneur de recevoir Mme l'Ambassadrice de la République de Slovénie à Paris, Veronika Stabej, accompagnée de M. Oliver Dajič, à l'occasion de la6ème rencontre Sloferchar (rencontre chorale entre les slovènes du fer et du charbon).
Après un office à l'Eglise St-Gorgon célébré par M. Joseph Kamin suivi :
D'un dépôt de gerbe en mémoire des défunts de l'A. T. S. O.,
De la plantation d'un tilleul dans la cour du périscolaire d'Aumetz pour marquer les 20 ans de l'indépendance de la Slovénie,
Du concert choral des chœurs de l'A. T. S. O. et de la Jadran,

La remise de diplômes aux fondateurs du chœur hommes et des félicitations par Mme Veronika Stabej pour leurs 40 ans d'existence (à cet effet, de nombreuses photos et articles datant du début de la chorale hommes (1971) étaient exposés à la Salle polyvalente),

La soirée a pu commencer et ce n'est pas moins de 180 repas qui ont été servis à tous les convives en compagnie des Barons noirs qui ont animé, amusé sans relâche jusqu'à une heure avancée de la nuit.

II – Visite – aubade à Madame Ludmila Poljanšek :
Samedi 30 avril, une délégation et quelques choristes de l'A. T. S. O. ont rendu visite à notre chère Mme Poljanšek, membre centenaire, en résidence à Giraumont et c'est entourée de toute sa famille que lui a été remis des fleurs et quelques cadeaux dont un de la part de Mme l'Ambassadrice, Veronika Stabej, et les choristes de l'A. T. S. O. lui ont offert leur voix.

III – Divers :

Tournée dans la Vienne :
La sortie chorale dans la Vienne (du 2 au 6 juin) a été remarquable, 3 concerts ont été donnés (La Roche Posay – Bournand – Martaize) et l'accueil des Viennois a été plus que chaleureux et en plus le soleil était avec nous. Que de beaux et bons souvenirs ! Et que de liens d'amitié !

Fête dite « champêtre » du 7 août :
En raison d'une météo orageuse et capricieuse, notre fête de l'été a eu lieu dans la Salle paroissiale dans la joie et la bonne humeur. Il n'y a pas eu foule mais toute la journée et jusqu'au soir, nous avons servi des repas et boissons ainsi que des gaufres.

Dates à retenir :
Chorale
Le chœur hommes revient d'une grande tournée du 30/09 au 3/10 à Dax à l'occasion du 8ème festival Entre Voix

Et un concert le 29 octobre à Verviers en Belgique à l'occasion d'un festival choral.

Fête des vendanges :
A eu lieu le dimanche 9 octobre.

La reprise des activités a eu lieu mardi 6 septembre au Local de l'Association 2, rue dela Fontaine. Avis aux amateurs !

Le Comité

Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers

Après notre mise à l'écart de l'Amicale des Sapeurs pompiers, qui officie au sein du centre d'intervention d'Aumetz , quelques anciens se retrouvaient entre eux à la Ste Barbe ou une partie de pêche.

Après plusieurs rencontres et conversations , l'idée de créer une amicale des anciens sapeurs pompiers est née, pour favoriser l'esprit de camaraderie qui étaient la leur avant des évènement très
défavorables qui ne convenaient pas à leurs idées.
Une Amicale transparente et gérée pour le bien de tous.

HARMONIE D'AUMETZ

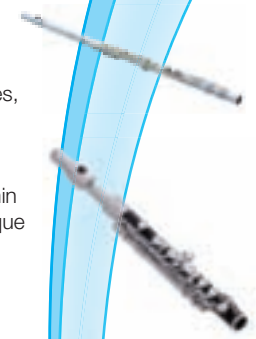

Les vacances sont finies, nous avons remis nos instruments dans nos cartables
et avons repris le chemin de notre salle de musique à compter du vendredi 26/8
por la préparation de notre concert du dimanche 16/102011 en la salle polyvalente.
Cette année la première partie a été assurée par « L'HARMONIE D'HALANZY»(Belgique).
Notre harmonie a assuré la deuxième partie avec un nouveau programme.
Un petit plus cette année, deux flutistes médaille d'or du C2RR de Metz ont interprété
un duo accompagnés d'un pianiste.
Notre traditionnelle aubade a eu lieu le 17/09.
Nous vous remercions pour votre accueil.
Avant cela notre harmonie s'est produite également le 04/09 à Fontoy et le 22/09 à Villerupt.
Toute personne intéressée par notre association est la bien venue.

Pour tout renseignement :
Mme SPANIOL 03 82 91 81 47

Pour le comité SPANIOL PAOLA

US AUMETZ SECTION FOOTBALL

Le premier tournoi de la CCPHVA a été une totale réussite.

Nous remercions la CCPHVA principal partenaire, la Municipalité, le Crédit Mutuel et le Comité des Fêtes pour leur soutien.

L'équipe de Boulange a remporté le tournoi contre Marspich (invité), suivaient dans le classement, Audun-le-Tiche, Thil, Villerupt, Boulange 2, Aumetz et l'équipe du fair-play.

Comme chaque année, l'US AUMETZ a organisé le challenge Jean Marie GORISEK les 14 et 15 août. Le vide grenier aura lieu le dernier samedi d'août.

Nous invitons tout jeune quelque soit sa catégorie à rejoindre le club.

Le comité

Vie associative

FIN DE SAISON ANIMEE AU CLUB GYM ET MARCHE

Les activités ne manquent pas au club en plus de la gymnastique et de la marche.
Au programme :
Sortie restaurant, normal, il faut bien combler la perte d'énergie et de calories !!!! Seulement, au « Bon Coin » à Bure après les agapes, on se divertit en jouant aux quilles, pas comme des pros mais avec la manière, parfois pas toujours règlementaire ….Qu'importe, l'essentiel est de s'amuser sans complexe.
La marche de l'Ascension est depuis débaptisée en marche du « printemps » car elle se déroule un dimanche en raison des jeux inter villages qui sont programmés à l'Ascension. Ce dimanche 22 mai, la marche a démarré sous la pluie mais c'est un chaud soleil qui a ensuite réchauffé les 50 marcheurs et aiguisé les appétits en compagnie des « non marcheurs » (8 seulement) qui les attendaient à la salle polyvalente. Ambiance conviviale et repas à la bonne franquette, c'est la recette du succès.35 licenciés étaient présents à l'Assemblée Générale du vendredi 24 juin et c'est avec un réel plaisir, que la Présidente et son comité ont présenté les divers bilans (moral, activités et finances) en présence de Madame Arlette OMODEI, adjointe au Maire ; Monsieur Daniel MROCZKOWSKI, notre délégué U.F.O.L.E.P. s'étant excusé. Quelques changements au sein du comité avec la démission de Mireille COLJA, le bureau a été réélu à l'unanimité et se compose ainsi :

Présidente d'Honneur : Mathilde NERI,
Présidente : Bernadette HUMBERT,
Vice-présidente : Elisabeth CIGALE,
Secrétaire : Albert GURTNER,
Secrétaire Adjoint : Francesco RUSSO,
Trésorière : Jocelyne PAILLET,
Trésorière Adjointe : Francine SALERNO,
Assesseurs : Irène FALLEMPIN, Françoise PISLAR, Mathilde NERI, Laurette MARIANI, Thérèse et Marzio TIZI.

Reprise saison 2011/2012.

Gymnastique d'entretien : séance tous les lundis et jeudis de 20H30 à 21H30 à la salle polyvalente. Reprise : lundi 19 septembre.
Cotisation annuelle : 55 euros.

Marche : de 9H à 11H le mardi et de 14H à 16H le jeudi. R.V. au passage à niveau, rue du Puits.
Reprise : mardi 30 août.
Cotisation annuelle : 25 euros.

Gym douce : tous les vendredis de 9H à 10H, salle polyvalente.
Reprise : vendredi 7 octobre.
Cotisation annuelle : 40 euros.

Séances gym douce et marche
Cotisation annuelle : 45 euros.

La sortie du dimanche 26 juin aux grottes de Han sur Lesse en Belgique avait le nombre requis (30) pour que le déplacement ait lieu. Et heureusement, car la journée a été magnifique : grotte, resto, parc, laser game, musée et le soleil en prime !!! Un trajet en bus court, puis toutes les activités sur place, temps libre.
Pour clôre la saison marche, la ballade aux 3 étangs d'Esch s'est déroulée le jeudi 7 juillet. Au départ, 22 personnes prêtent à parcourir les 18 kilomètres (aller-retour) sous un soleil radieux et une température très agréable.
Cette marche a été programmée la 1ère fois en 1997, mais annulée à cause de la pluie et depuis 1998, elle est toujours programmée le 1er jeudi de juillet (sauf en 2002, 1 dimanche)
Une variante en 2009, ou nous avons été à Briey, autour du plan d'eau sous une température caniculaire.
Un record de 23 personnes en 2004 et un minimum de 8 en 2005. Le beau temps ne nous a pas toujours accompagné : en 2003, un orage sur le chemin du retour, nous a trempé jusqu'aux os et en 2008, quelques courageux ont effectué la sortie sous la pluie, et le jeudi d'après, ils sont repartis mais sous le soleil.
L'endroit est apprécié pour son calme, le clapotis de l'eau troublé par les tortues et les poissons qui peuplent l'étang. A chacun de « trimbaler » son casse-croûte et de s'installer à l'ombre pour y déjeuner tranquillement, l'appétit aiguisé par les kilomètres déjà parcourus.
On y retourne l'année prochaine ?

Bonne nouvelle saison à toutes et à tous.
Pour le comité,
La Présidente
Bernadette HUMBERT

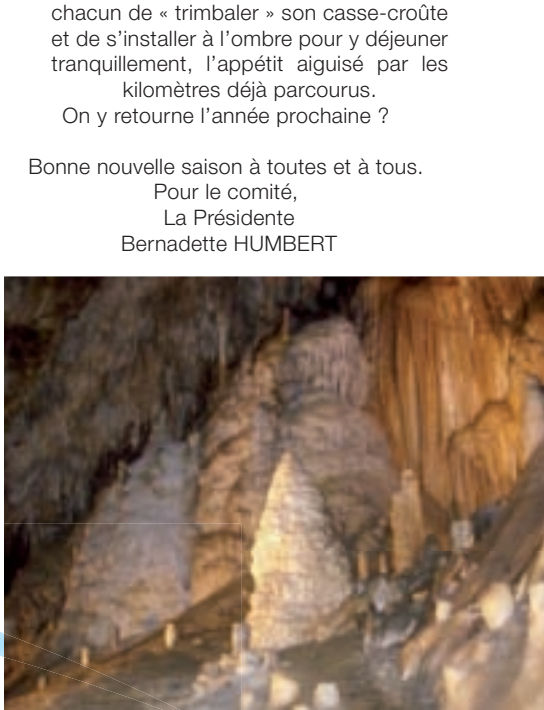

CHAUMONT

AUMETZ

L'évènement cette année est le jumelage avec la ville de Chaumont. En effet, une délégation aumessoise s'est déplacée le week-end du 7 et 8 mai vers la Haute-Marne afin d'établir un premier contact réussi au demeurant. La seconde partie du jumelage a eu lieu lors du bal annuel de l'association le 22 octobre 2011 à la salle polyvalente de la commune . A cette occasion, les Générations Country Aumetz ont mis tout en œuvre pour les accueillir chaleureusement possible ses nouveaux amis de l'association Country 52.

Huit ans d'existence en 2011 pour Génération Country Aumetz et plus que jamais le même souffle pour danser et avoir de nouveaux projets.

Toujours sous la présidence de Marinette Ercolani, soutenue par un comité qui se donne à fond, l'association se porte on ne peut mieux et continue dans sa lancée…

Les membres de l'association ont bénéficié de l'achat de nouveaux tee-shirts cette année grâce à notre sponsor, la Société EAL et ses directeurs Cyrille Ercolani et Freddy Bologna.

GCA a participé à diverses manifestations dont la Fête de la Musique et le 14 juillet notamment à Aumetz Audun-Le-Roman et à Cora Foetz…

Si vous souhaitez en savoir davantage sur le club, faites un petit tour sur le blog géré par Nathalie Rebindaine : « wakanda57 ».

Les cours ont lieu à la salle polyvalente le mardi de 20 h 15 à 21 h 45 et le mercredi de 20 h à 21 h 30.

Renseignements complémentaires auprès de Mme Ercolani au : 03-82-91-90-36 ou 06 77 43 66 25.

La reprise des cours aura lieu cette année le mardi 6 septembre 2011.

FETE DES MERES 2011-

C'est dans une salle comble que la Municipalité a accueilli les mamans pour fêter ensemble ce magnifique « évènement » annuel que nous leur devons bien.
Ouverte à toutes les mamans d'Aumetz, cette soirée entièrement grâcieuse, a permis tout d'abord d'entendre les élus dire leur satisfaction devant tant de mamans et d'enfants, mais également d'honorer « mamans, mamies, mamies bis «
Aline et son « Crazy crew » nous a ravi, ainsi que la troupe de Danses orientales (jeunes filles de 6 à 16 ans) dirigée par Marie de Tressange Bure qui a enchanté le public.
Les succulents gâteaux de Marie Paule ont été …tous mangés…les bénévoles du CCAS se sont dévoués toute la soirée pour la réussite de cette fête, qui s'est terminée par la remise d'un cadeau municipal à toutes les mamans aumessoises présentes.
Rendez-vous est dont pris pour la Fête des Mamans 2012

JEUX INTERVILLAGES 2011

Le bus affrété par la municipalité n'ayant pas trouvé assez de réponses positives, l'équipe aumessoise et les accompagnateurs sont donc partis en voitures particulières pour BOURNAND (Vienne), ville organisatrice des rencontres de l'amitié 2011.
Nous y avons retrouvé tous nos amis du canton des Trois Moutiers et nos amis slovènes d'IDRIJA sont arrivés en bus accompagnés de nombreux jeunes dont certains ne parlaient pas français et souhaitaient l'apprendre. Mais il n'a pas fallu longtemps pour se comprendre, une mutuelle fraternité a régné tout au long de ce séjour.
Visites de châteaux, de champignonnières, de dolmens, du jardin celtique, démonstration de « boule de fort », notre séjour n'a pas été de … tout repos…, mais de toute beauté !!
La ville de BOURNAND avait choisi comme thème pour les jeux « personnages de bandes dessinées et dessins animés » !! Le défilé a vraiment été un conte de fées où chaque ville a rivalisé d'imagination pour recréer tous ces personnages de dessins animés… magnifique.
Quant aux jeux qui se sont déroulés dans une ambiance festive où chaque équipe avait ses propres partisans, ses propres couleurs et ses propres … qualités … il y a surtout eu beaucoup d'applaudissements pour les prouesses de nos joueurs qui avaient à faire face à des jeux très techniques !
St LEGER DE MONTBRILLAIS a terminé vainqueur, mais AUMETZ n'a pas démérité en se classant 4ème.
L'A.T.S.O. (Association des Travailleurs Slovènes d'Origine) a participé au grand repas du soir en offrant un concert très apprécié tant par sa qualité que sa diversité au niveau des chants et des langues ; nos amis viennois ont été conquis par ces « cœurs slaves « et ses chants généreux.
Un ultime rendez vous de tous les élus a permis de conclure que dans les années futures, notre jeunesse, tant au niveau Ecole, périscolaire, ados ou associations devraient trouver la possibilité de poursuivre cette belle amitié.
De nombreuses idées se dégagent déjà pour des séjours touristiques, culturels scolaires ou autres.
Pour l'année 2012, ce sera donc ST LEGER DE MONTBRILLAIS qui accueillera « les jeux » toujours à l'Ascension. Ce n'est donc pas un au revoir que nous nous sommes dit, mais … à Bientôt.
Merci à Bournand, Félicitations à tous les organisateurs des 8 communes, Bravo à nos participants.

ARLETTE et BERNADETTE

FETE DE LA MUSIQUE 21 JUIN 2011

La place de l'Hôtel de ville s'est transformée en immense « salle de spectacle » le jour de la Fête de la musique, et dès 18 H, les concerts ont commencé.
Une immense scène, magnifique, a permis à la dizaine de groupes inscrits de proposer des concerts variés très appréciés du nombreux public présent.
Une scène intérieure « piano bar » a vu aussi une autre dizaine de groupes inscrits, dans un autre répertoire, mais toujours aussi estimés par un public différent.
Le programme proposé, la qualité des prestations fournies, les groupes inscrits, ont animé cette fête de la musique dans cet esprit de convivialité de fraternité et de gratuité, tel que cela avait été défini il y a 30 ans déjà.
Les nombreux bénévoles qui ont œuvré tant dans les stands de restauration, qu'au montage des scènes, qu'à la préparation des salles et qui n'ont cessé d'être omniprésents tout au long de la soirée, ont été récompensés par la présence d'un très nombreux public.
Ce public en redemande, ces bénévoles sont prêts pour 2012, la municipalité sera au rendez vous, donc à bientôt au prochain 21 juin.

A VENIR POUR LE TRIMESTRE

(Novembre, Décembre, Janvier 2012)

NOVEMBRE:

10 novembre : Cérémonie ONAC (Office National Anciens Combattants) salle polyvalente
11 novembre : Cérémonie Officielle de l'Armistice de 1918, Mairie
13 novembre : Marché de Noël du Comité des Fêtes, salle polyvalente
Du 14 au 27 Novembre : Mois du film documentaire, médiathèque
19 novembre : Soirée Moules-Frites U.S.A. Football, salle polyvalente
20 novembre : Sainte Cécile de l'Harmonie, Mairie et salle du Temple
Du 26 novembre au 27 novembre : Cérémonies du trentième anniversaire du Jumelage avec Idrija (Slovénie), Mairie et salle polyvalente
Du 25 Novembre au 2 Décembre : Exposition Peinture Association Terre de Sienne, Mairie

DECEMBRE :

Courant décembre : Concours municipal des Illuminations de Noël
2 décembre : Téléthon des Ecoles, Préau de l'Ecole Primaire
2 décembre : Saint Nicolas des Enfants par la Municipalité (Ecole Maternelle, IME, Multi-Accueil et Périscolaire)
3 et 4 décembre : Fête de la Sainte-Barbe par la Municipalité, les Sapeurs Pompiers et les Mineurs CGT, salle polyvalente
5 Décembre : Cérémonie Officielle d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie, Mairie
10 décembre : Tournoi de Poker du C.C.A.S. pour le Téléthon, Mairie
11 Décembre : Distribution Saint Nicolas A.T.S.O., salle polyvalent
14 décembre : Distribution des colis de Noël par le C.C.A.S., salle du Temple
15 décembre : Goûter de Noël des Anciens, Mairie

JANVIER 2011:

Courant janvier : Befana de l'AFFI, salle polyvalente

13 janvier : Vœux du Maire, Mairie

Courant janvier : Théâtre du Comité des Fêtes, salle polyvalente

Courant janvier : Assemblée Générale de l'A.T.S.O., Mairie

Courant janvier : Assemblée Générale de Génération Country

14 JUILLET 2011

Les cérémonies officielles du 14 juillet à Aumetz, sont toujours empreintes d'une certaine solennité, et cette année encore le défilé, le dépôt de gerbes, la présence de l'Harmonie, du corps des sapeurs pompiers, des anciens combattants, des représentants de nombreuses associations, ont marqué cet anniversaire de la révolution et dans son discours, le Maire Gilles Destremont n'a pas manqué de faire remarquer qu'encore aujourd'hui de nombreux peuples sont opprimés par des pouvoirs au seul service des privilégiés.
L'après midi, la traditionnelle kermesse du 14 juillet, sous l'égide de la municipalité et du CCAS et avec l'aide des associations locales, a connu un très beau succès, malgré une petite crainte pour le temps un peu frais.
Les nombreux stands étaient tous près à 16 H et notre « fourmilière » de bénévoles s'activait afin que toutes et tous puissent obtenir rapidement satisfaction. Vers 19 h, la restauration battait son plein, Hamburger, saucisses blanches, merguez, frites, porchetta, gaufres, …hum ça sentait bon !!
Quand aux plus jeunes, pêche aux canards, jeux de massacre, jeux de quilles, tirs au but avec le foot, basket, pétanque, initiation au tennis… et de nombreux lots à gagner bien sur.
Notre tombola « définir le montant du contenu de la brouette » a trouvé beaucoup de succès, surtout pour la décoration de la brouette et à la bénévole qui l'a transportée.

Notre club « génération country « n'a pas manqué de nous proposer de nouvelles danses pour le plus grand plaisir du public qui a du également s'initier à la danse country sur proposition de nos danseuses. Notre DJ Greg avait de quoi faire afin de bien coordonner tous ses morceaux.
La retraite aux flambeaux, coordonnée et animée par l'amicale des anciens pompiers, a vu la participation de nombreux enfants, qui ont sillonné les rues de la ville avec leurs lampions et qui étaient tous fiers d'avoir su les garder allumés …jusqu'à l'arrivée !
A 23 H le feu d'artifice proposé n'a vraiment pas manqué à la tradition, devant plus d'un millier de spectateurs, les têtes étaient tournées vers le clocher de l'église pour admirer, tirs, figures, et le final. Le temps a tenu à nous satisfaire et cela a été un régal.
Suivi du bal populaire, apprécié par les nombreux jeunes présents, la soirée s'est terminée avec quelques regrets mais avec la satisfaction d'avoir passé une agréable journée.
La réussite de ce 14 juillet est due à la coordination de toute une équipe municipale et des associations locales d'Aumetz qui ont toutes œuvré avec une amitié partagée.
Bravo, et merci à toutes et tous.

Etat Civil

Sur les Registres d'Etat Civil :

Naissances

Alexander OSICEANU le 09 avril à THIONVILLE
Arthur STAEDEL le 13 avril à METZ
Alice COLAS le 21 avril à MONT-SAINT-MARTIN
Benjamin MALAMAN le 22 avril à ESCH-SUR-ALZETTE
Line LETZELTER le 26 avril à THIONVILLE
Sirine MERAT le 29 avril à THIONVILLE
Emilio MASSON le 20 mai à THIONVILLE
Tarik BOUMEDIENE le 30 mai à THIONVILLE
Margaux MELLARD le 26 juin à THIONVILLE
Kamilia EL JED le 27 juin à THIONVILLE
Matteo RUFFINI - TIBERI le 11 juillet à BRIEY
Myla TOPPETA le 13 juillet à BRIEY
Clara WIEMAR le 18 juillet à THIONVILLE
Yanek DUNIKOWSKI le 24 juillet à THIONVILLE
Soumaya FADEL le 26 juillet à BRIEY
Louane ERCOLANI le 29 juillet
Eden STEVENS - MANCINI le 22 août
Julia MAZURKIEWICZ le 08 septembre

Mariages

Marie, Christine DELAFONT et Jean-François BRAVIN le 07 mai
Sabrina SARTORI et Anthony SACCHET le 28 mai
Isabelle FIGL et Martial DAVID le 18 juin
Sabrina TORNABONI et Cédric VALY le 23 juillet
Mauricette HUSSON et Patrice ECKEL le 06 août
Christelle FRANCOIS et David TAGLIAFERRI le 20 août
Tamara SCHROEDER et Davy WINGLER le 27 août
Stéphanie ROTOLONI et Loïc GUILLAUME le 27 août

Décès

Marie, Thérèse JUND veuve BEQUIN le 19 avril à l'âge de 70 ans
Adrienne PIZZO ép. TATANANNI le 29 avril à l'âge de 56 ans
Vita PATTI le 08 mai à l'âge de 88 ans
Louise KRATZ ép. REYTER le 12 mai à l'âge de 80 ans
Achille ANGELI le 02 juin à l'âge de 77 ans
Raymonde GRIMMELER veuve DEVIGILI le 18 juin à l'âge de 80 ans
Gino MONARCHI le 15 août à l'âge de 87 ans
Mireille TRIDANT le 29 août à l'âge de 62 ans
Louis BUCCI le 03 septembre à l'âge de 86 ans

Tribune libre Majorité

Le groupe de la majorité municipale s'inquiète fortement de l'évolution négative de la situation économique et politique de notre pays.

Il ne se passe pas un jour sans qu'une nouvelle mesure défavorable à la grande majorité de la population ne soit prise. L'Europe et le gouvernement veulent faire payer aux peuples les frais d'une crise dont ils ne portent pas la responsabilité. Il n'y a qu'à voir le plan d'austérité décidé par le gouvernement Fillon que l'on peut résumer ainsi : participation symbolique de 200 millions d'euros demandés aux très riches et 11 milliards demandés aux plus modestes. Autre sujet d'inquiétude, le démantèlement systématique des services publics (l'éducation, la justice, la police…), qui touche directement nos concitoyens dans une vie quotidienne.

De plus l'Etat se livre à des transferts de charges insidieux qui pénalisent le budget communal.

Ces mesures paraissent d'autant plus injustes que pendant ce temps ne cesse de pleuvoir des affaires aux relents nauséabonds.

Politiciens et financiers se trouvent mêlés à ces affaires qui jettent l'opprobre sur la vie politique française et qui par l'ampleur des sommes en jeu, rendent encore plus criant le sentiment d'injustice ressenti à juste titre par nos concitoyens.

De notre côté, nous élus de gauche, nous voulons simplement rappeler à la population d'Aumetz que nous tiendrons les engagements que nous avons pris envers elle dans la clarté et la transparence.

Tribune libre Opposition